

A person with long blonde hair, wearing a plaid shirt and a hat, stands on a rocky shore looking out over a lake. A boat is visible on the water. The person's shirt has a forest scene overlaid on it, showing a tree and a path. The background is a soft-focus landscape with trees and a blue sky.

# Bilan de la législature 2021-2025

23 janvier 2025

# Déroulement de la conférence de presse

1. Introduction
2. Réalisations
3. Plan financier de législature
4. Conclusion

# Introduction

Florence Nater  
Présidente du Conseil d'État

# Neuchâtel : un canton uni, attractif et innovant



- Le **développement durable** est le fil conducteur du programme de législature du Conseil d'État.
- Dans ses **trois dimensions** : sociale, économique et environnementale.

# Neuchâtel : un canton uni, attractif et innovant

Les quatre ambitions du Conseil d'État :

- **Innovation et digitalisation** – en faveur d'un canton dynamique
- **Cohésion** – en faveur d'un canton engagé
- **Attractivité** – en faveur d'un canton séduisant
- **Institutions et finances publiques** – en faveur d'un canton efficient

# Neuchâtel : un canton uni, attractif et innovant

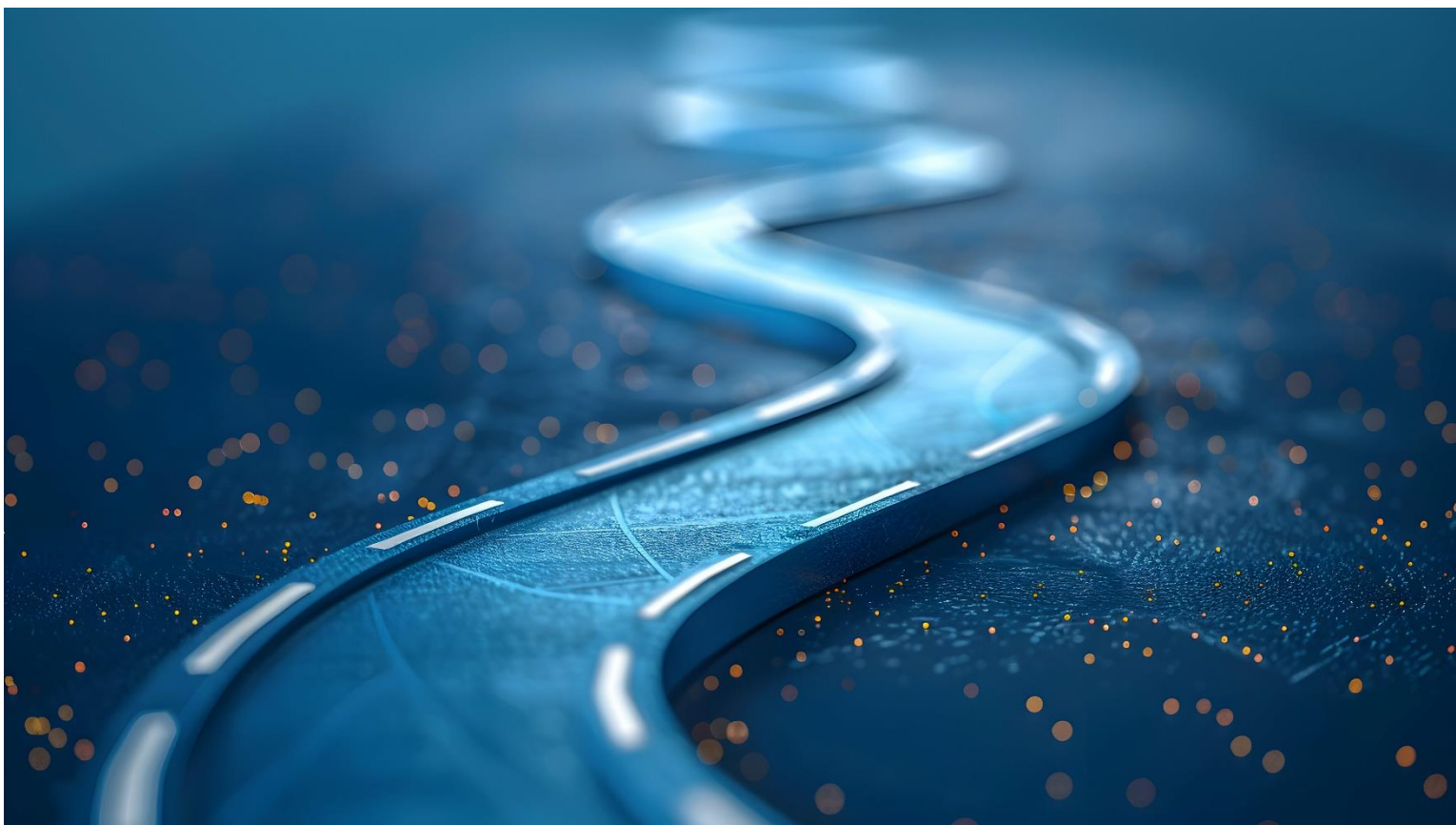
Concrétisation des ambitions de la législature à travers **douze réalisations** emblématiques



# Innovation et digitalisation

En faveur d'un canton dynamique

# Stratégie digitale



La **stratégie digitale cantonale** a été adoptée par le Conseil d'État et les moyens financiers octroyés par le Grand Conseil.

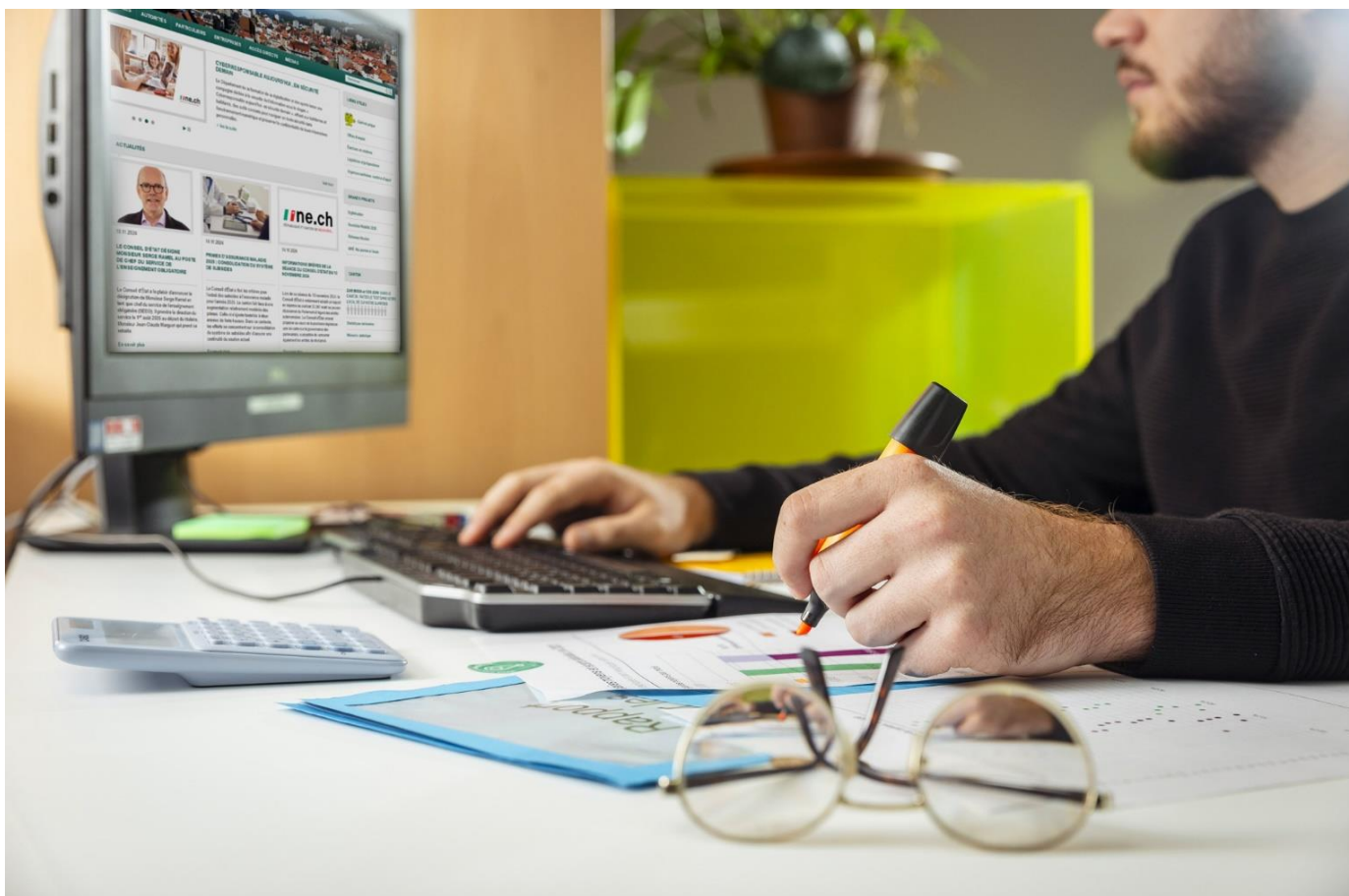


# Stratégie digitale

La stratégie digitale cantonale est organisée en cinq champs d'action :

- Développer une administration digitale avec des solutions intuitives, simples et accessibles.
- Repenser et harmoniser les processus.
- Maîtriser les données.
- Instaurer une culture digitale en accompagnant, en sensibilisant et en formant les protagonistes et bénéficiaires.
- Poser les fondations nécessaires pour construire une digitalisation saine et durable.

# Refonte du site internet officiel de l'État



Une **refonte complète** du **site internet** officiel de l'administration cantonale neuchâteloise est en cours de réalisation. Son lancement est prévu pour la fin de l'année 2025.

# Refonte du site internet officiel de l'État

- Le nouveau site [www.ne.ch](http://www.ne.ch) met l'accent sur l'accessibilité.
- L'objectif est de rendre l'information plus compréhensible et facile d'accès.
- Amélioration de la navigabilité et de l'expérience pour l'utilisatrice et l'utilisateur.
- Le site s'inscrit dans la stratégie digitale et notamment dans son principe directeur de l'inclusion.

# Assainissement du patrimoine immobilier



L'assainissement du patrimoine immobilier cantonal représente un levier déterminant afin d'atteindre les objectifs environnementaux du canton.

# Assainissement du patrimoine immobilier

- Rôle d'exemplarité de l'État (rénovation et optimisation de bâtiments cantonaux).
- Élaboration du dispositif de modernisation des cœurs de localité, en lien avec les communes.
- Renforcement du Programme bâtiments cantonal pour mieux inciter à la rénovation.

# Le plan climat au service de la transition énergétique



Le canton fait preuve d'un engagement volontariste dans sa **transition énergétique**. Un pilier essentiel de sa politique énergétique et climatique repose sur le développement des énergies renouvelables.

# Le plan climat au service de la transition énergétique

Mesures de l'offensive solaire du canton :

- Soutien financier en faveur des grandes installations photovoltaïques.
- Exploitation du potentiel solaire sur les infrastructures routières.
- Panneaux solaires obligatoires sur les nouvelles constructions rurales subventionnées.
- Soutien à la R&D dans le solaire photovoltaïque.

# Cohésion

En faveur d'un canton engagé



# Lever les obstacles vers l'inclusion



Le Conseil d'État a fait de **l'inclusion** une priorité. Pour permettre aux personnes vivant avec un handicap de mener une vie la plus autonome possible et sans barrières sociales.

# Lever les obstacles vers l'inclusion

Plusieurs mesures ont vu le jour dont notamment :

- LIncA : base légale pour une politique inclusive.
- Création d'un poste de préposée à l'inclusion et constitution d'une commission cantonale, composée en majorité de personnes vivant avec un handicap.
- Projet Aliacap pour l'inclusion professionnelle des personnes vivant avec un handicap mental.
- Première session parlementaire inclusive en 2024 où ont été adoptées deux pétitions.

# Restart



**Restart** devient l'unique porte d'entrée pour les jeunes Neuchâteloises et Neuchâtelois de 15 à 25 ans en décrochage.

# Restart

- La nouvelle structure accompagne les jeunes sans emploi et sans formation dans la construction de leur parcours vers un apprentissage.
- Restart apporte clarté et accessibilité aux jeunes concerné-e-s et aux partenaires.
- Soutien global et individualisé grâce à un réseau de professionnel-le-s issu-e-s de plusieurs services de l'État.
- Ce réseau constitue le point de départ de l'accompagnement vers un projet en formation professionnelle.



En 2022, l'**Association réseau orientation santé social (AROSS)** est devenue une entité autonome de droit public. Ce changement a consolidé son rôle et accru son efficacité.



- Orienter et accompagner gratuitement les personnes en âge AVS et leurs proches dans leurs projets de vie.
- Offrir les meilleures prestations, au bon moment, par le bon prestataire.
- Favoriser la coordination entre partenaires et fluidifier les échanges.
- Une approche bénéfique pour la qualité de vie des personnes concernées.

# Renforcer la lutte contre les violences domestiques et les discriminations



La lutte contre les violences et les discriminations est essentielle pour préserver le vivre-ensemble.

# Renforcer la lutte contre les violences domestiques et les discriminations

Par des politiques ciblées, le Conseil d'État a amélioré la protection des droits de toutes et tous.

- Plan d'action contre les violences domestiques : unité de médecine des violences, formation de professionnel-le-s, prévention auprès des jeunes ou encore monitoring.
- Feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité.
- Renforcement de la protection des personnes LGBTIQ.



# 175<sup>e</sup> anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel



En 2023 a été célébré le 175<sup>e</sup> anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel (1848-2023).

# 175<sup>e</sup> anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel

Organisation d'événements festifs et populaires tout au long de l'année.

- Journée du 1<sup>er</sup> mars à La Vue-des-Alpes.
- Portes ouvertes du Château à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.
- Torrée géante au Communal de La Sagne.

Mise en valeur du patrimoine historique et culturel du canton comme élément de cohésion sociale et d'attractivité.

# Attractivité

En faveur d'un canton séduisant

# Centre archives et patrimoine (CAP)



Le **Centre archives et patrimoine (CAP)** est le pôle patrimonial qui accueillera les Archives de l'État mais aussi les Archives de la Ville de La Chaux-de-Fonds, ainsi que les secteurs patrimoniaux de la Bibliothèque de la ville.

# Centre archives et patrimoine (CAP)

- Durabilité économique et environnementale et conception low-tech.
- Réponse innovante aux besoins de la population et de la recherche.
- Permet de garantir la sécurité juridique de l'État et des personnes ainsi que la transmission du patrimoine archivistique aux générations futures.
- Un projet cohérent et durable qui cristallise des compétences neuchâtelaises.

# La Chaux-de-Fonds, Capitale culturelle suisse 2027

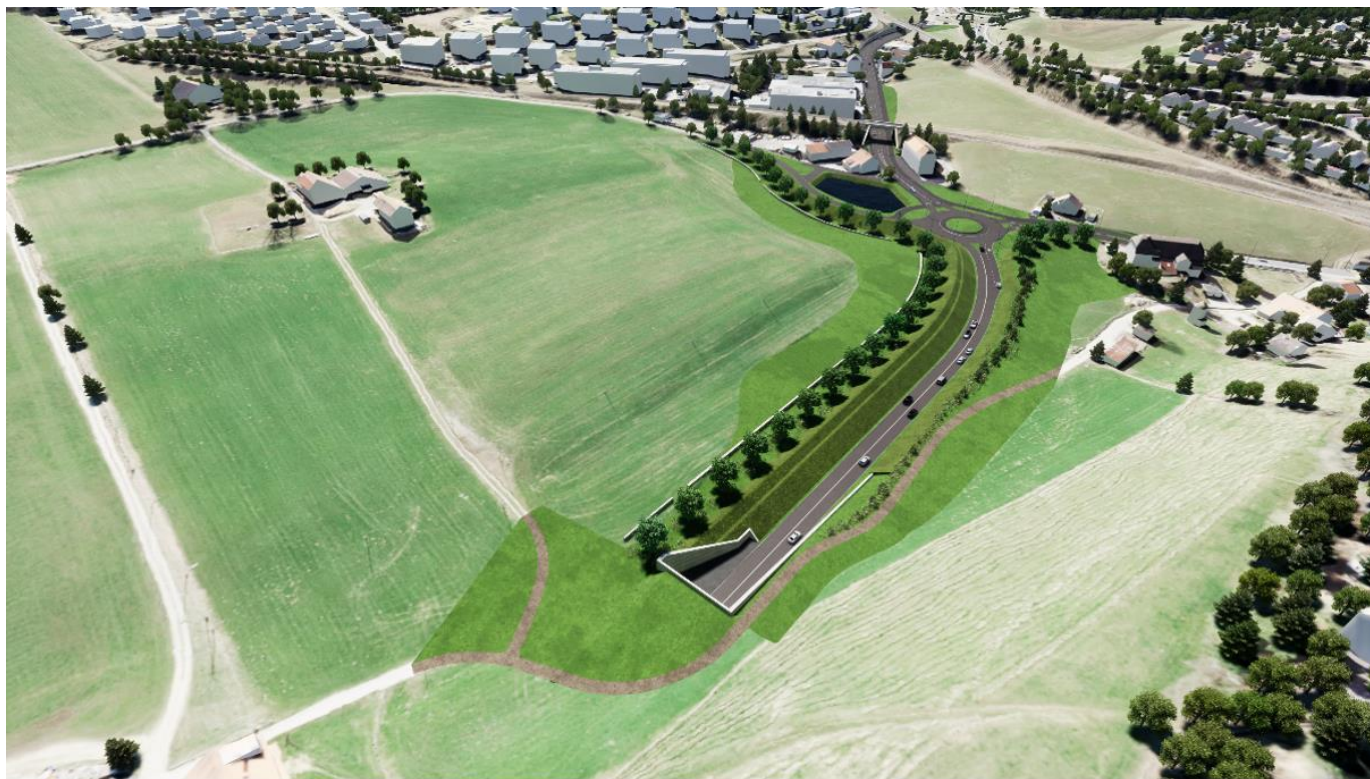


La Chaux-de-Fonds accueillera la première édition de **Capitale culturelle suisse** en 2027.

# La Chaux-de-Fonds, Capitale culturelle suisse 2027

- La Chaux-de-Fonds, Capitale culturelle suisse 2027, vecteur de dynamisme durable pour l'ensemble du canton.
- Opportunité à la culture de montrer sa capacité à faire rayonner une région et à fédérer sa population.
- Renforcement durable du tissu culturel en mettant en valeur la richesse et la singularité de la production artistique cantonale.
- Développement des axes principaux de la nouvelle loi sur l'encouragement des activités culturelles et artistiques (LEAC).

# Développement des infrastructures de mobilité



La stratégie  
**Neuchâtel Mobilité  
2030** mise sur la  
complémentarité des  
modes de transports.



# Développement des infrastructures de mobilité

- Réalisation des contournements routiers permettant de diminuer le trafic de transit des centres-villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds.
- L'avant-projet de ligne directe se déroule bien avec les CFF et l'Office fédéral des transports (OFT).
- D'importants investissements dans les transports publics à travers tout le canton pour le renouvellement du matériel roulant et de l'infrastructure, dont de nouvelles haltes.
- 40 km de voies cyclables complémentaires réalisés ou en projets.

L'ensemble de ces projets de mobilité contribuera à renforcer l'attractivité résidentielle et économique de nos régions.

# Institutions et finances publiques

En faveur d'un canton efficient

# Plan financier de législature

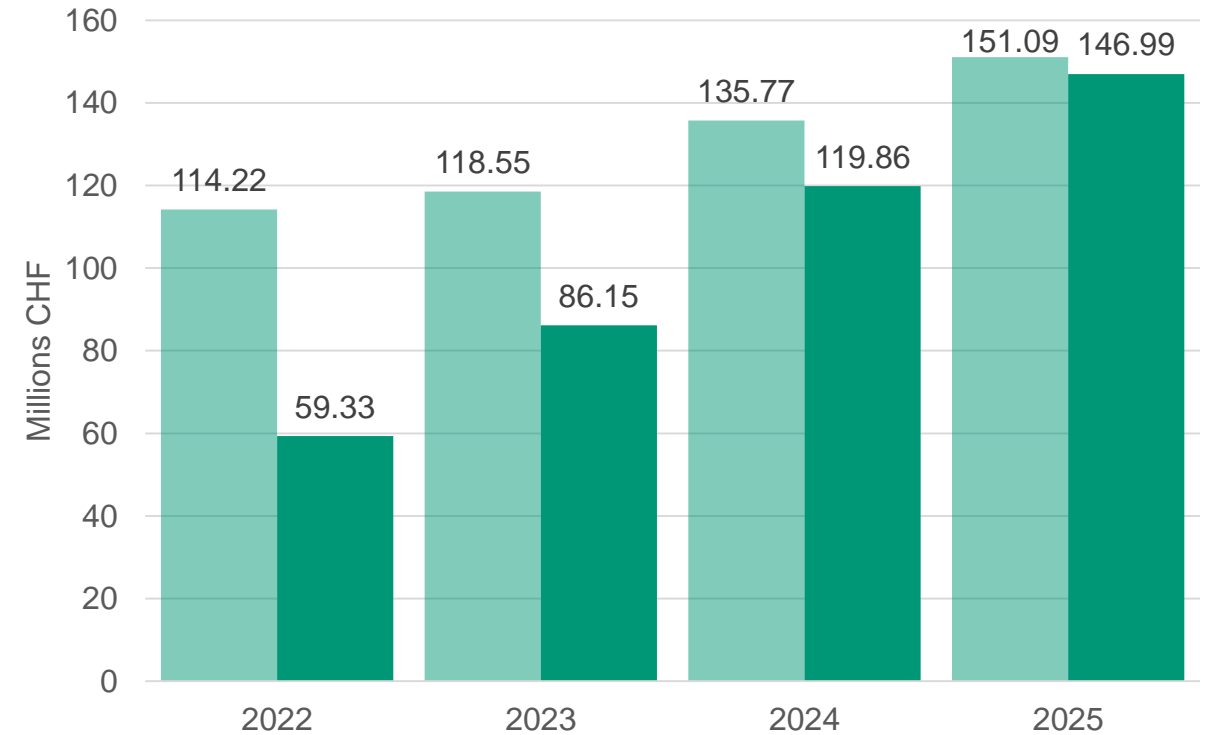
Crystal Graf  
Conseillère d'État, cheffe du DFFD

# Bilan financier de la législature

## Compte de résultats



## Compte des investissements



<sup>1</sup> bénéfice (+) / déficit (-)

■ Plan financier    ■ Comptes (22-23) / budget (24-25)

# Un bilan positif malgré les défis à venir

- Équilibre du compte de résultats et progression soutenue des investissements.
- Baisse fiscale pour les personnes physiques.
- Situation conjoncturelle favorable, mais incertitudes marquées à moyen terme (ralentissement économique, plan d'économies de la Confédération, initiatives cantonales, hausse des coûts de la santé, etc.).
- Prudence et rigueur dans la conduite de la politique financière afin de préserver suffisamment de marge de manœuvre en cas de retournement conjoncturel.

# Un bilan positif malgré les défis à venir

- La priorité reste de stabiliser durablement la structure financière de l'État tout en garantissant la poursuite des prestations et des efforts de modernisation et d'assainissement des infrastructures.
- Santé des finances = composante essentielle de l'attractivité, de la crédibilité et de la capacité d'action de l'État.

# Conclusion

Florence Nater  
Présidente du Conseil d'État

# Questions?

